

celui de Morestel en 1213; celui de Coligny en 1219; celui de Meysieux en 1225; celui de Néronde en 1233.

Au reste, le fait n'est pas particulier au diocèse de Lyon. J'ai publié un document qui démontre que la constitution des archiprêtres du diocèse d'Autun était déjà complète au xi^e siècle (1); nous possédons un document analogue pour le diocèse de Sens (2). Dans celui de Vienne, elle semble plus ancienne encore, puisque le monument qui la constate est daté de 790; mais il renferme des inexactitudes qui en infirment l'authenticité (3).

La dénomination des archiprêtres du diocèse de Lyon pourrait au besoin constater leur ancienneté. Il est remarquable, en effet, que pas une des localités dont la plupart de ces archiprêtres tiraient leur nom ne portait celui d'un saint, genre de dénomination qui devint si fréquente aux xi^e et xii^e siècles, où le vocable de l'église fit oublier en beaucoup d'endroits l'ancien nom local. Le choix qu'on avait fait de ces localités servit peut-être, du reste, à les garantir de cette transformation en leur donnant un certain relief, qu'elles n'auraient pas eu sans cela; car plusieurs d'entre elles n'avaient point d'importance par elles-mêmes; elles devaient leur titre soit à leur situation, soit à l'existence d'un monastère, soit à toute autre circonstance intéressante au point de vue ecclésiastique, mais non pas au rang qu'elles auraient occupé jadis. En effet, si nous en exceptons Anse (4), Feurs, Roanne et

(1) *Car lui. de Saint-ny fil d'Ainay*, p. 1051.

(2) *Ibid.* p. 1051.

(3) Charvel, - *Hist. de l'egl. de Vienne*, p. 157.

(4) Il semble même que cette petite et antique ville ne fut pas d'abord le chef-lieu de l'archiprêtre, car nous voyons paraître un *archipresbyterus Ihnidensis* dans un acte du cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon de 1117. Or l'archiprêtre de Denicé ne peut être autre que celui qui reçut plus tard le nom d'Anse.